

CLASSEMENT des zonages ENVIRONNEMENTAUX (sensibilité à l'implantation de carrière, pouvant donner en orientations des zones de contraintes de différents niveaux)						
	1_ZONES REDHIBITOIRES (réglementation générale, de fait ou retenues dans le SRC)	2_Sensibilité MAJEURE	3_Autres zones à forte sensibilité		ENJEUX SOUMIS A REGLEMENTATION VARIABLE/ZONAGES	
Occupation sol, urba	Zones occupées, contraintes de fait (routes, voies ferroviaires, tache urbaine)			Trame verte et bleue (dont Corridors écologiques)	Plan de prévention des risques (PPR)	
	Zone loi littorale : rives grands lacs tampon de 100mètres					
	Zones loi montagne (rives 300 m des plans d'eau de moins de 1000 ha)					
Agriculture, sols		* PAEN/PENAP : périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains	Appellation d'origine protégée (AOP)	Forêts domaniales	* Toutes zones AOP	* espaces agricoles
			Zones agricoles protégées (ZAP)			* espaces forestiers
Eau	Cours d'eau : lits mineurs et zone de 50 mètres pour les cours d'eau de 7,5 m de large (arrêté de 1994), et canaux domaniaux (données cours d'eau d'IGN)	Emprise nappe d'accompagnement (nappe Allier et affluents, lits majeurs et alluvions récentes : zone d'interdiction SDC 03-43-63)	* lits majeurs = zone des plus hautes eaux connue, zone inondable maximale	Ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable (SDAGE RM 5E)	* Zones d'expansion des crues (comprise dans lit majeur ?)	SDAGE (voir carto sous-zonages)
	* espace de mobilité (arrêté de 1994)		* EBF	Nappe à réserver à l'alimentation en eau potable (Chaîne des Puys et Devès-Velay, SDAGE LB, enjeu prélèvement), comprend les Aquifères volcaniques	Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE)- Zones d'étude des volumes préalables (EVP) – déséquilibre quantitatif ou équilibre fragile	SAGE (voir carto sous-zonages)
	* lit moyen de la Loire et ses affluents (CG3P- enjeu digues)	**zones humides stratégiques pour la gestion de l'eau (dans le futur, CE- création SUP)	Zones de sauvegarde des ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable	Zones de répartition des eaux (ZRE)- déséquilibre quantitatif	Aquifères alluviaux (BD LISA)	* Zones de frayères (compris dans les cours d'eau)
	(*) périmètre de protection immédiat de captage eau potable	(*) périmètre de protection rapproché de captage eau potable	(*) périmètre de protection éloigné de captage eau potable	Zones karstiques affleurantes (BD LISA)		territoires à risque important d'inondation (TRI) et SDAGE RM : secteur prioritaire lutte inondation (8A)
	* périmètre de protection de sources minérales (inclus les eaux utilisées à des fins thérapeutiques)		Zones humides	Aires d'alimentation de captage (AAC) -enjeu intrants		
				Impluvium eaux de sources minérales (Volvic notamment)?		
Nature	Cœur de Parc National (PN)	Espaces naturels sensibles (ENS)	Zones humides Ramsar	Zone Natura 2000 ZPS	Parc naturel régional (PNR)	
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)	Réserve naturelle régionale (RNR)	Zone Natura 2000 SIC-ZSC	ZNIEFF de type I	ZNIEFF de type II	
	Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB), de géotope, d'habitats	Réserve biologique intégrale ou dirigée			Inventaire national du patrimoine géologique	
	Forêt de protection	Réserve nationale de chasse et faune sauvage		* Géosites de Géoparc UNESCO	Géoparc	
		Sites à gestion conservatoire (Conservatoire des espaces naturels (CEN), Conservatoire du littoral, autres)			Aire d'adhésion parc national	
		Zones de mesures compensatoires	Sites UNESCO naturel (Chaîne des Puys)			
Culture, paysage		Forêt d'exception	Sites patrimoniaux remarquables (SPR)	Sites inscrits		Parcs Naturels Régionaux
		Sites classés	Directive de protection et de mise en valeur des paysages (Saleve)	Abords monuments historiques		
		Sites UNESCO culturels		Grands sites paysagers de la région		
Autres			* Commune sensibles à la qualité de l'air		Plan de protection de l'atmosphère et équivalent (PPA)	